

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

lundi 10 juillet 2006

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Le Père Pierre-Marie d'Avrillé pris la main dans le sac

Un premier examen et une première réfutation de la toute récente Brochure d'Avrillé («*Sont-ils évêques ?*»-79p.), prétendant «*démontrer*» la validité sacramentelle du nouveau rite de consécration épiscopale (*Pontificalis Romani* – 1968)

Publication de la *Notitia VI* - De «*Erratis*» - du Comité international *Rore Sanctifica*

Les coupures et modifications inavouées et dissimulées d'Avrillé dans leur Brochure

Nous recevons de la part du Comité international *Rore Sanctifica* la *Notitia VI* qui apporte une première réfutation de la très récente Brochure «*Sont-ils évêques ?*» aux *Editions du Sel* à Avrillé, par le Père Pierre-Marie de Kergorlay, et disponible depuis le 4 juillet 2006. Nous sommes heureux de vous la faire connaître.

Le lecteur pourra également prendre connaissance d'une lettre en date du 5 juillet 2006 signée de l'abbé Cekada.

Très factuellement, cette *Notitia VI* met en évidence, dans la dernière brochure des Dominicains, des modifications et coupures inavouées et dissimulées à partir des textes déjà publiés qu'y s'y trouvent rassemblés.

Ces coupures essaient de masquer les erreurs commises par le Père Pierre-Marie dans son précédent article du n°56 du *Sel de la terre*, révélant son incompétence sur le sujet, et déjà dénoncées par le CIRS (Comité International *Rore-Sanctifica*).

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

Table des matières de la Notitia VI – De « Erratis »

1	Avertissement – Les principes scientifiques du Comité international <i>Rore Sanctifica</i>
2	La date et la période de diffusion de la brochure
3	Réfutation de la préface (pages 3 à 4)
4	Réfutation de la recopie de l'article du n°54 du <i>Sel de la terre</i> (pages 5 à 67) (publié en novembre 2005).....
5	Réfutation de la Note 1 (pages 68 à 74) qui recopie, avec une suppression subreptice, le n°56 du <i>Sel de la terre</i> (publié en mai 2006)
5.1	La fausse affirmation du caractère consécatoire du rite d'intronisation du Patriarche Maronite
5.2	La négation fallacieuse de l'onctionisme de la forme essentielle du nouveau rite telle qu'explicitée par le Père Lécuyer
5.3	Du n°56 à la Brochure, le Père Pierre-Marie recule, en supprimant (note 2 p 178 du n°56) discrètement ses erreurs sur le Testamentum et sur la citation de Hanssens
5.3.1	Dans la note 2 du n°56, le Père Pierre-Marie se dérobaît à la réfutation qui lui est faite à partir du syriaque en invoquant un original grec que la communauté scientifique dit être perdu
5.3.2	Dans la note 2 du n°56, le Père Pierre-Marie faisait dire au R.P.Hanssens, spécialiste des rites orientaux, le contraire de ce qu'il écrit.....
5.4	A contrario du propos du Père Pierre-Marie, dans la Brochure, la correction des errata est seulement partielle, le quem est maintenu dans le Testamentum, malgré les sources syriaques contraires
5.5	Conséquence logique inévitable de la suppression de la note 2 p 178 du n°56 : Avrillé doit désormais accepter la critique de Rore formulée dans les Notitiae
6	Réfutation de la Note 2 (page 75 à 76) qui se veut une réponse à l'étude de l'abbé Cekada (<i>Absolument nul et entièrement vain</i> du 25 mars 2006).....
6.1	Dans sa lettre l'abbé Cekada réagit à la Brochure du Père Pierre-Marie d'Avrillé et constate l'incapacité de celui-ci à lui répondre
6.2	Rite Maronite : le Père Pierre-Marie se décharge en vain d'avoir à apporter la preuve de la non-sacramentalité du rite du Patriarche Maronite. Réfutation par Mgr Al-Jamil
6.3	Rite Copte : Tout en le citant, le Père Pierre-Marie inverse le sens du texte de Dom Lanne afin de se dérober à la critique de mauvais choix de sa source que lui fait l'abbé Cekada
6.4	Le refus arbitraire du Père Pierre-Marie de reconnaître le pouvoir d'ordonner dans le rite copte
7	Réfutation de la Note 3 (page 77 à 78) qui se veut une réponse à <i>Rore Sanctifica</i>
7.1	Rite copte : L'attribution fallacieuse par le Père Pierre-Marie à une impossible erreur de copiste de la coupure du texte du Consilium
7.2	Rite copte : La négation par le Père Pierre-Marie du pouvoir d'ordonner des prêtres dans le rite copte.....
8	Conclusion – Les critères de Pie XII deviennent incontournables et Avrillé ne pourra plus les éluder.....
8.1	Le Père Pierre-Marie entretient une confusion au sujet des critères de validité de Pie XII
8.2	L'impasse de la démonstration d'Avrillé

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>